Opération Collective de Modernisation du Commerce, de l'Artisanat et des Services de Proximité
Comité d'attribution Villedieu Intercom #1 le 02 mars 2020

Membres de Droit du Comité d'attribution :

Etaient présents :

Jean-Pierre Vavasseur, Vice-Président de Villedieu Intercom
Marc Bellenger, Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Manche
Régis Barbier, Délégué Villedieu Intercom

Etaient excusés/absents :

Claire Rousseau, Région Normandie
Hervé Desserouer, P.E.T.R. Sud Manche – Baie du Mont Saint Michel
Martine Lemoine, Conseil Départemental de la Manche
Philippe Bas, Conseil Départemental de la Manche
Michel Voisin, Chambre de commerce et d'industrie Ouest Normandie

Ont assisté à ce comité sans droit de vote :

Jonathan MANIVELLE, service Economie de Villedieu Intercom
François LE GOFF, Conseiller Commerce CCI Ouest Normandie
Laurent GODIN, Conseiller d'entreprise Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Manche
Vincent BEAUVAIS, aménagement territoire et économie au P.E.T.R. Sud Manche – Baie du Mont Saint Michel

Examen des dossiers d'entreprises (cf. tableau ci-dessous)

Isabelle PERIERS : subvention OCM accordée est accordée sauf l'achat du lambris dont la pose n'est pas prévue par un professionnel. Le montant accordée est de 1 990,44€ pour un montant éligible retenu de 9 952,18€.

Samuel ESNAULT : subvention OCM non accordée, dossier ajourné en attente de pièces complémentaires quant à la nature des travaux réalisés.

Tous les autres dossiers ont bénéficié de la subvention demandée.

➢ **Dossiers à l'ordre du jour et instruits par le comité d'attribution**

Numéro	Nom	Activité	Commune	Montant Projet H.T.	Subvent° demandée	Subvent° accordée
OCM VI1	Nathalie GUERARD	Coiffure	Saint-Pois	19 804,10€	3 960,82 €	3 960,82 €
OCM VI2	Fabrice BEAUMONT	Prêt à porter	Villedieu-Les-Poêles/Rouffigny	42 971,62€	6 000,00 €	6 000,00 €
OCM VI3	Vincent DROBIEUX	Commerce alimentaire	Villedieu-Les-Poêles/Rouffigny	31 553,80€	6 000,00 €	6 000,00 €
OCM VI4	Isabelle PERIERS	Coiffure	Percy-en-Normandie	11 173,65€	2 234,72 €	1 990,44 €
OCM VI5	Sylvain PETIT	Boulangerie	Percy-en-Normandie	33 895,60€	6 000,00 €	6 000,00 €
OCM VI6	Francine CASSET	Photographie	Villedieu-Les-Poêles/Rouffigny	4 252,25€	850,45 €	850,45 €
OCM VI7	Samuel ESNAULT	Matériel Médical	Villedieu-Les-Poêles/Rouffigny	6 417,00€	1 283,40 €	0 €
OCM VI8	Florence WATKINS	Bar – Tabac Restauration	Montbray	33 577,75€	6 000,00 €	6 000,00 €
OCM VI9	Olivier PACARY	Espaces Verts	Montabot	13 500,00€	2 700,00€	2 700,00€
			TOTAL en euros	**197 145,77**	**35 029,39 €**	**33 501,71 €**

Questions diverses :

- Il est demandé s'il est possible de préciser la rémunération de la gérance. Il apparait difficile de retenir cette seule donnée sans une lecture plus exhaustive du bilan.

- Il est demandé de faire apparaître la capacité d'autofinancement plutôt que l'EBE.

- Il est indiqué que le lancement de ce dispositif est le bienvenu puisqu'il répond à la fois aux attentes des collectivités en soutien du commerce de centre-ville et de l'artisanat ainsi que des acteurs économiques eux-mêmes.

Présentation des éléments financiers

Cf. Rapports de présentation des demandes en annexe et remis aux participants.

Il est proposé de réaliser un bilan d'étape et financier de l'opération à la fin du premier semestre de l'année 2020. Ces éléments seront adressés à l'ensemble des partenaires de l'opération.

Il est proposé de réaliser un bilan d'étape et financier de l'opération à la fin du premier semestre de l'année 2020. Ces éléments seront adressés à l'ensemble des partenaires de l'opération.

La fiche d'émargement des personnes présentes sera consignée au présent compte-rendu.